

- Lieu -

620 rue de Cornay
45590 Saint Cyr en Val

- Durée -

7.0 heure(s)

- Date(s) -

20/01/2026

- Horaires -

9h – 17h30

- Tarifs nets de taxe -

-> avec participation vivea : 70 €

-> autre cas : 250 €

Les frais de repas et les déplacements
sont à la charge du stagiaire

Une attestation de fin de formation et/ou un
certificat de réalisation vous sera adressé à
l'issue de la formation.

Objectif

Identifier les différents moyens de protection contre les ravageurs en production sous abris et s'exercer à reconnaître les ravageurs et leurs auxiliaires pour être capable de mettre en œuvre des méthodes de PBI (Protection Biologique Intégrée).

Public & Pré-requis

Chefs d'entreprise, chefs de culture, salariés d'entreprises de production horticole et/ou de maraîchage sous serre, paysagistes, collectivités de la région Centre-Val de Loire
Pré-requis : Aucun

Contenu

Acquérir les bases de la Protection Biologique Intégrée contre les ravageurs sous abris
Identifier les ravageurs et les caractéristiques utiles à leur contrôle
Être capable de les reconnaître et de choisir les méthodes de lutte adaptées.

Méthodes pédagogiques

Échanges de groupes, retours d'expérience, apports de la formatrice
Apports théoriques, fiches de description des ravageurs
Exercices de reconnaissance
Réflexion : construire une stratégie globale à partir d'une étude de cas..

Evaluation

Quizz de vérification des connaissances
Exercices pratiques de reconnaissance des ravageurs

Intervenants

Coralie PETITJEAN Conseillère technique Horticulture et Pépinière

Responsable de stage

Coralie PETITJEAN Conseillère technique Horticulture et Pépinière
- 06 30 49 67 07 - coralie.petitjean@cdhrc.fr

Contact

Gregory PETRE (CA45)
- gregory.petre@loiret.chambagri.fr



Les personnes en situation de
handicap sont invitées à nous
contacter afin d'étudier ensemble les
possibilités de suivre la formation.